DISSERTATION DE CULTURE GÉNÉRALE (ÉPREUVE n°252) ANNÉE 2015

Épreuve conçue par EDHEC et ESSEC Voie économique et commerciale

Sujet : Faut-il toujours préférer la vérité ?

Commençons comme en 2014 et quasiment dans les mêmes termes par énoncer quelques sujets de satisfaction soulignés par la plupart des correcteurs : globalement, les candidats maîtrisent l'expression écrite (syntaxe, propriété des termes et orthographe - même si, cette année encore sur ce dernier point quelques correcteurs font état d'une relative dégradation - ; pour la plupart d'entre eux, les candidats connaissent les schémas de base de la dissertation; tous les candidats ou presque ont, dans certaines limites, traité du sujet (le sujet proposé cette année, « Faut-il toujours préférer la vérité? » était abordé dans chaque phase du développement, même lorsque le candidat se contentait de réciter des fragments de cours plus ou moins bien digérés). Cette qualité, dans l'ensemble, du niveau rhétorique et dialectique a donné, cette année encore, l'impression que l'épreuve est prise au sérieux et qu'elle est bien préparée. Il n'y a que très peu de copies ineptes et la forme littéraire "dissertation" est dans l'ensemble assez bien dominée. Toutes ces remarques doivent être complétées par une information concernant la moyenne de l'épreuve de la session 2015 : il n'a pas semblé illégitime de noter les copies de telle sorte que la moyenne générale de l'épreuve s'approche de 10, jurys EDHEC et ESSEC confondus, pour s'établir exactement à 9,87 ; elle était l'an dernier aussi de 9,72, en 2009 de 9,60 et en 2008 de 9,55. La movenne de la session 2015 confirme une tendance continue, ancienne déjà, et engagée dès 1994.

Un ensemble, pour résumer, assez satisfaisant, malgré encore de grandes inégalités. Des copies plutôt plus longues, à la réflexion plus développée et nourrie de références plus précises, de bonne tenue sur le plan de l'expression et de l'orthographe. Le sujet, dans son ouverture, semble avoir été stimulant et a donné lieu à des perspectives variées.

Reste, toujours pour répéter le rapport de l'an dernier, que tout n'est pas encore parfait, et qu'il faut redire aux candidats qu'ils passent un concours : autrement dit, ils doivent, d'une part, exposer leurs qualités, se distinguer en évitant en particulier de voir en quelques lieux communs l'alpha et l'oméga de la pensée, et surtout affronter le sujet dans sa particularité ; et d'autre part, se plier aux exigences propres à l'épreuve de dissertation, exigences qui découlent de sa définition, que nous nous permettons de rappeler une fois de plus: "La dissertation de culture générale est un exercice, écrit dans une langue maîtrisée et choisie, au cours duquel, à propos d'un sujet faisant explicitement référence au thème de l'année, le candidat manifeste une aptitude tout d'abord à effectuer l'analyse et la problématisation du libellé proposé, ensuite à organiser et mener une discussion construite, sans préjugé, ouverte, conséquente et cultivée ; il y mobilise librement ce qu'il connaît des littératures française et étrangère, des différents arts (cinéma, peinture, photographie, théâtre...), de la tradition philosophique, des sciences exactes et des sciences de l'homme, des grandes religions et des principaux courants idéologiques contemporains ; il y démontre enfin en quoi cet enrichissement culturel permet de mieux comprendre le monde dans lequel il vit".

Que les candidats, cette année encore, examinent avec soin cette définition et ils verront :

- Tout d'abord, qu'elle préside à l'élaboration et à l'élection du sujet qui leur sera proposé : il se doit d'être ouvert, formulé simplement, lié mais non limité au thème de l'année; une fois encore il faut réaffirmer qu'il est nécessaire de mobiliser les acquis de la première année (enseignement de culture générale) pour traiter effectivement le sujet du concours et que le thème de la seconde année est l'occasion d'une réflexion conduisant à la confection d'une dissertation de culture générale, susceptible de prendre en compte la diversité des directions et des domaines qui font d'un terme (« La vérité » en cette année 2015) un programme ; le traitement du sujet exige donc de mener des analyses portant sur la *réalité* sous tous ses aspects.
- Ensuite, qu'elle organise le travail des correcteurs en ce qu'elle fixe les principes généraux de l'évaluation des copies: importance primordiale de la **problématisation** (il nous faut donc sanctionner toute copie dont l'introduction n'est qu'une formalité, qui évite ou dénature le sujet et se contente d'annoncer un programme là où on attend l'énoncé d'un problème); importance de l'aptitude à approfondir longuement, avec soin et minutie, **une** perspective, pertinente évidemment (il nous faut donc sanctionner toute copie qui se contente d'évoquer allusivement un grand nombre de directions possibles de réflexion et au contraire valoriser toute copie qui pense longuement et précisément en compagnie et à l'aide d'une référence, quelle qu'elle soit); importance **des exemples** que, là encore, on doit choisir et exposer avec attention et scrupule (il nous faut donc sanctionner et les copies sans exemple et celles qui, pratiquant la livraison en vrac d'exemples à peine évoqués, la plupart du temps confondent d'une part références et exemples et d'autre part exemples et références littéraires, philosophiques et historiques). On redira enfin que «citation n'est pas raison» et qu'il faut donc garder en mémoire le point suivant : une citation n'a de valeur que par le commentaire qui l'explique et l'exploite.

Plusieurs défauts demeurent donc, et largement répandus :

- Une absence de problématisation, qui fait que le sujet brièvement rappelé en introduction, retraduit à la va-vite d'une manière trop simple et trop vague, et finalement perdu de vue devient un prétexte à la récitation de connaissances certes louablement acquises, mais insuffisantes pour témoigner de la pertinence d'une réflexion et d'une culture générale assez maîtrisée pour enrichir et non paralyser l'analyse ou la recouvrir ou l'occulter, comme si celle-ci était au fond un obstacle à la satisfaction de montrer que l'on a travaillé, que l'on a appris, plus ou moins bien d'ailleurs, le cours dispensé durant l'année de préparation. Rappelons aussi que ce n'est pas seulement dans l'introduction, mais tout au long du développement que le sujet doit être envisagé, attaqué pour ainsi dire sous différents points de vue, que les interrogations qu'il suscite doivent être explicitement renouvelées, que l'effort de définition et de détermination des concepts doit être repris.
- Une trame de réflexion simpliste, reposant sur des balancements exagérés et des oppositions traitées sans nuance. Les candidats ont certainement lu qu'il faut faire l'introduction une fois le devoir terminé ; ce qui fait que les introductions sont le plus souvent composées de trois phrases qui résument le contenu des trois parties, mais sans lien logique, sans unité problématique, sans qu'un enjeu clair apparaisse. Ces introductions sont souvent très fermement structurées et en même temps par absence de liens incompréhensibles, donc inutiles. Trop de copies, au motif d'annoncer le plan du devoir, proposent un résumé des analyses à suivre, pour se contenter ensuite de délayer plus ou moins poussivement ce qui est présumé acquis.

- Si l'expression est en général correcte, on peut regretter une certaine approximation dans le vocabulaire, même courant, une absence de souci et de recherche du mot juste et, plus largement, la méconnaissance du fait que la réflexion progresse, se nuance et se construit par un effort permanent de précision et de rigueur. L'expression reste souvent lourde et maladroite, encombrée de clichés contemporains. On ne terminera pas cette rubrique sans formuler une remarque banale mais qui ne semble pas avoir été prise en compte par tous les candidats : la tenue de langue est un critère important de sélection. La langue française est de façon surprenante souvent maltraitée et seuls quelques-uns se distinguent par leur qualité d'écriture et la recherche d'un style. On évitera cependant également la rhétorique creuse qui pense pouvoir substituer l'éloquence à la pensée. L'idéal serait bien sûr, comme toujours, l'alliance subtile du fond et de la forme!

Concernant les références, on peut noter, comme les années précédentes, qu'elles ne sont la plupart du temps ni suffisamment maîtrisées (elles sont de seconde main, approximatives, extraordinairement identiques d'une copie à l'autre), ni bien exploitées. Elles servent le plus souvent de simple caution au propos et, en fait, d'argument d'autorité. C'est vrai des références littéraires, utilisées à des fins purement ornementales ; c'est également vrai pour la philosophie : la référence, pas ou peu commentée, pas ou peu expliquée ne sert qu'à obliger le correcteur à considérer que le propos du candidat aurait du poids.

Ainsi les candidats confondent donc trop souvent culture générale et culture en général, et force est de rappeler la nécessaire articulation de la réflexion et de la culture pour cette épreuve . Trop de copies oublient que disserter c'est prendre le risque du questionnement, le risque de thèses défendues et argumentées. Les copies que nous avons valorisées sont donc celles où le candidat s'installe et séjourne dans les références et non celles présentant une juxtaposition de doctrines ou de points de vue sans analyses ni transitions. Répétons-le: l'effort d'apprentissage, s'il se ressent dans de nombreuses copies, reste souvent trop superficiel ; et à force de se répéter, certaines références ne discriminent plus à elles seules les devoirs.

Et plus précisément... Faut-il toujours préférer la vérité?

Le choix du jury s'est porté cette année sur un sujet ouvert, qui, nous l'avons dit plus haut, semble avoir été stimulant et qui a donné lieu à des perspectives variées. Il subsiste néanmoins dans de nombreux cas de grandes maladresses dans la démarche, mal construite ou non maîtrisée jusqu'au bout.

Nous avons en effet choisi un sujet qui imposait d'emblée aux candidats de spécifier et de problématiser le thème de travail de l'année (*la véritè*), en s'appuyant sur leur culture personnelle mais aussi sur leur propre expérience de « sujets pensants », capables de s'interroger sur les événements qui les touchent ou sur l'existence en général, et initiés, depuis de longues années déjà, au cours d'un parcours scolaire conséquent, aux efforts et aux joies éventuelles de la réflexion appliquée. Il vaut la peine d'insister sur ce point, car, comme on a pu déjà le remarquer au cours des sessions précédentes, beaucoup de sujets de culture générale, et c'était bien le cas de celui-ci, ne peuvent être traités de façon vraiment satisfaisante que si l'on sent dans le devoir un engagement – toujours servi par une écriture précise, élégante, dynamique – qui lui procure un élan et une cohésion que ne lui donneront jamais un simple empilement de citations d'auteurs et de résumés de cours.

Plus généralement, mais toujours à propos du sujet de cette année 2015, on voudrait rappeler aux candidats que la lecture des rapports des années précédentes est un exercice qui peut se révéler profitable ; ainsi bien des remarques formulées par nous-mêmes les années précédentes

auraient pu être reprises et retravaillées.

Le sujet proposé ne pouvait être traité de manière satisfaisante qu'en étant analysé en profondeur et tout au long de la dissertation, ce que peu de candidats ont su véritablement faire. La plupart des élèves certes assimilent des connaissances sur le thème de l'année, savent produire un développement rédigé à peu près correctement, mais trop souvent ils parlent vaguement du sujet (ou ils tournent autour de lui) sans le traiter à proprement parler. Ce phénomène d'occultation plus ou moins volontaire empêche toujours une copie moyenne d'être bonne ou très bonne, quel que soit le sujet, mais il est particulièrement criant et discriminant lorsque celui-ci se présente, comme c'était le cas ici, sous la forme d'une question dont chaque terme doit être pris en considération.

En demandant « faut-il toujours...? », on présuppose qu'il n'y a pas une alternative équilibrée entre vérité et non-vérité, mais une prépondérance de la vérité, une inclination vers elle, un préjugé en sa faveur que l'on retrouve aussi bien dans les préceptes que tout le monde enseigne à ses enfants que dans l'exigeante morale kantienne. Une lecture précise du sujet pouvait remarquer que celui-ci incitait à faire la lumière sur cette prépondérance de la vérité et qu'il appelait à s'interroger moins sur sa remise en cause totale que sur des restrictions qu'il serait nécessaire de lui apporter de manière rationnelle, pratique, limitée. La notion de casuistique a été – opportunément – mise en avant par quelques rares candidats. Mais de manière générale, la dialectique de la règle et de l'exception a rarement fait l'objet d'une étude posée, les candidats semblant faire comme si l'exception abolissait spontanément la règle, sans vraiment se poser la question. Souvent l'on se rend compte que c'est en fait parce que le « toujours », terme capital, est passé à la trappe dans leur lecture du sujet.

L'expression « préférer la vérité » a été encore moins souvent étudiée. Les candidats ont fait comme s'il s'agissait naturellement de « dire la vérité » sans s'interroger sur la diversité des rapports que nous pouvons entretenir avec la vérité – il était intéressant d'analyser des situations où se pose la question de savoir si l'on préfère l'entendre, la demander ou la connaître. Et cette préférence vaut-elle également pour des vérités qui me concernent moi et pour des vérités qui concernent aussi autrui ? S'agissait-il de vérité que l'on préfère connaître et dire ? S'agissait-il aussi de préférer toujours qu'on me dise la vérité? Justement parce que le sujet comportait une certaine latitude, il était utile de chercher les significations qu'il pouvait recouvrir. Le fait même de savoir si l'on peut « préférer » la vérité apparaît problématique quand on s'y attarde un peu. La vérité ne s'impose-t-elle pas, n'est-elle pas au-delà de toute faculté de la choisir? Et préférer, estce d'ailleurs la même chose que choisir? En allant toujours un peu plus loin dans la lecture du sujet, on pouvait remarquer que la notion de préférence semble impliquer un aspect affectif, un élément de confort en quelque sorte, qui paraît étranger à la rigueur que l'on associe au concept de vérité et au contexte moral qui entoure de prime abord la question. Et pour quelles raisons cette préférence ne serait-elle-elle pas automatique ? On pouvait revenir sur des points analysés depuis longtemps par la tradition philosophique comme par la littérature : conflits par exemple, entre l'amitié ou l'autorité et la recherche de la vérité ou son énonciation (« Ami de Platon certes, mais d'abord ami de la vérité » ou « Si les amis et la vérité nous sont également chers, c'est à la vérité qu'il convient de donner la préférence » Aristote, Ethique à Nicomaque, I,4), entre le confort de l'illusion ou de l'erreur et la peine de la recherche voire de l'obtention du vrai (à quoi s'ajoutent le fameux « Qui accroît sa science accroît sa douleur! » Ecclésiaste, I,18 et le commentaire de Spinoza dans le scholie de la proposition XVII de la quatrième partie de l'Ethique), entre contraintes et obligations du « vivre ensemble » si fréquemment évoquées et nécessité du débat libre et orienté vers la mise en lumière de vérités ; on pouvait donner ainsi un contenu précis à toujours. On pouvait aussi interroger la valeur du doute, du pari, la nécessité en certaines circonstances - toujours la casuistique?- de tenir pour vrai ce que l'on sait être douteux ; il n'était pas interdit de comparer l'efficacité indéniable de la propagande, la ténacité tout aussi indéniable des préjugés et leur résistance à la vérité ; alors pourquoi préférer cette dernière, et toujours ? L'amour de la vérité serait-ce aussi l'amour de la liberté ? Les copies qui ont su s'engager dans ces interrogations pour dynamiser et renouveler leur développement ont été valorisées, à condition de ne pas présenter par ailleurs des défauts dirimants. Les meilleurs candidats ont su introduire des nuances et des distinctions dans les différentes notions du sujet, y compris, bien sûr, dans la notion de vérité, qui n'a pas le même sens selon qu'il s'agit d'un énoncé scientifique, d'un absolu métaphysique (ou religieux) ou de la vérité de ce que l'on pense en son for intérieur mais que l'on tait, ou pas, dans une situation sociale ordinaire – bien que, dans ces deux cas extrêmes, on puisse retrouver un même désir fondamental de vérité, en quelque sorte anthropologique, sur lequel on était invité à s'interroger., en s'appuyant, encore une fois par exemple, sur La Fontaine et la fable 6 du livre IX dont la morale est :

« Chacun tourne en réalités,

Autant qu'il peut, ses propres songes :

L'homme est de glace aux vérités ;

Il est de feu pour les mensonges »

Dans le temps qui leur est imparti, on attend certes des candidats un développement ordonné plutôt qu'une exploration exhaustive des significations du sujet qui échouerait à se donner une forme cohérente. Mais l'analyse tourne court si une fois passée l'introduction l'on cesse de le considérer précisément sous différents angles pour en faire surgir les implications. Faute de cette attention continue, les lieux communs s'enchaînent et les copies se ressemblent, alors que toute réflexion poussée finit par creuser son originalité et susciter l'intérêt de son lecteur.

Ce défaut va de pair avec un autre, souvent relevé par les correcteurs cette année encore. Les candidats se sentent tenus de démontrer l'étendue de leur savoir – plus ou moins précis d'ailleurs – et noient l'analyse sous un flot de citations et de « fiches ». Il faut, à nouveau, les mettre en garde contre cette tendance et leur dire que la meilleure copie ne sera jamais celle qui aura mentionné le plus grand nombre d'auteurs. Il importe au contraire qu'ils prennent, dans leur écriture, le temps de la réflexion, en s'attardant sur quelques exemples culturels judicieusement choisis, mais aussi sur des situations concrètes décrites avec précision et élégance. Un sujet de culture générale n'est jamais un pur contrôle de connaissances, il a toujours, et c'est sur quoi insiste la définition de l'épreuve (voir plus haut), un rapport avec l'existence. Les candidats ne sont pas dispensés d'en avoir une. Le but de cette épreuve d'écriture est de développer en eux les moyens réflexifs et stylistiques de s'exprimer sur elle, sur ses dilemmes et ses grandeurs. De ce point de vue-là, les correcteurs éprouvent une satisfaction sincère quand ils peuvent lire quelques excellentes copies, mûries et argumentées. Il y en a eu, comme chaque année, mais il pourrait et devrait y en avoir davantage.